

eEurope 2005

Synthèse

L'objectif du présent plan d'action est de créer un environnement favorable à l'investissement privé et à la création d'emplois, de stimuler la productivité, de moderniser les services publics et de donner à chacun la possibilité de participer à la société mondiale de l'information. eEurope 2005 vise par conséquent à stimuler le développement de services, d'applications et de contenus sécurisés, exploitant une infrastructure à large bande abondamment disponible.

I.

Le Conseil européen de Barcelone a invité la Commission à établir un plan d'action axé sur *«la mise en place et [...] l'utilisation généralisées dans l'Union, d'ici 2005, de réseaux à large bande, ainsi que [le] développement du protocole Internet IPv6, [...] sur la sécurité des réseaux et des informations ainsi que sur l'administration en ligne, l'apprentissage en ligne, les services de santé en ligne (eHealth) et le commerce électronique»*¹.

Ce plan d'action succèdera au plan d'action eEurope 2002 approuvé par le Conseil européen à Feira en juin 2000. eEurope s'inscrit dans le cadre de la stratégie de Lisbonne visant à faire de l'Union européenne, d'ici 2010, l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, tout en améliorant l'emploi et en renforçant la cohésion sociale.

eEurope 2002, grâce aux efforts conjugués de toutes les parties concernées, a déjà apporté des changements considérables et a accru le nombre d'individus et d'entreprises connectés à l'internet. Il a remodelé l'environnement réglementaire des réseaux et services de communications et du commerce électronique, et ouvert la porte à de nouvelles générations de services mobiles et multimédias. Il offre aux individus des possibilités de participer à la société et aide les travailleurs à acquérir les compétences nécessaires dans une économie de la connaissance. Il équipe les écoles d'ordinateurs et d'accès à l'internet dans toute l'Union européenne, met les pouvoirs publics en ligne et attire l'attention sur la nécessité de renforcer la sécurité du «monde en ligne».

II.

La société de l'information possède un énorme potentiel inexploité pour améliorer la productivité et la qualité de vie. Ce potentiel croît grâce aux progrès technologiques de la large bande et de l'accès multi-plateforme, c'est-à-dire la possibilité de se connecter à l'internet par d'autres moyens que le PC, notamment la télévision numérique et les systèmes de communications mobiles de troisième génération. Ces évolutions ouvrent des possibilités économiques et sociales considérables. De nouveaux services, applications et contenus créeront de nouveaux marchés et

¹ Conseil européen de Barcelone, conclusions de la présidence, paragraphe 40 (<http://ue.eu.int/fr/info/eurocouncil/>).

donneront les moyens d'accroître la productivité et donc la croissance et l'emploi dans l'ensemble de l'économie. Ils procureront aussi aux individus un accès plus pratique aux outils d'information et de communication.

C'est le marché qui fournit la plupart des services. La mise au point de nouveaux services implique des investissements non négligeables, dont la plus grande partie provient du secteur privé. Or, un problème se pose: le financement de services multimédias plus avancés dépend de la disponibilité de la large bande qui permettra leur fonctionnement, tandis que le financement des infrastructures à large bande est tributaire de la disponibilité de nouveaux services qui les exploiteront. Une action est nécessaire pour stimuler les services et les infrastructures afin de créer une dynamique où le développement de chaque secteur alimentera la croissance de l'autre secteur. Le développement des services et la construction d'infrastructures sont essentiellement des tâches qui incombent au secteur privé, et eEurope créera un environnement favorable à l'investissement privé. Cela implique non seulement l'élaboration d'un cadre juridique favorable aux investissements, mais aussi l'adoption de mesures destinées à stimuler la demande et donc à réduire l'incertitude des investisseurs privés.

eEurope 2005 prévoit plusieurs mesures afin de s'attaquer simultanément aux deux aspects du problème. Du côté de la demande, les actions dans le domaine du gouvernement électronique, de la télésanté, de l'apprentissage électronique et des affaires électroniques sont conçues pour stimuler le développement de nouveaux services. Outre l'offre de services de meilleure qualité et moins chers à la population, les pouvoirs publics peuvent faire usage de leur pouvoir d'achat pour regrouper la demande et susciter ainsi un élan déterminant en faveur de la mise en place de nouveaux réseaux. Du côté de l'offre, les actions en matière de large bande et de sécurité devraient faire progresser le déploiement des infrastructures.

La stratégie de Lisbonne n'est pas axée exclusivement sur la productivité et la croissance: elle s'intéresse aussi à l'emploi et à la cohésion sociale. eEurope 2005 met l'utilisateur au centre de la réflexion. Il améliorera la participation, ouvrira des possibilités à chacun et renforcera les compétences. Toutes les lignes d'action d'eEurope comprennent des mesures relatives à l'inclusion numérique. La fourniture multi-plateforme des services est un outil important au service de cette inclusion. Il est généralement admis que tout le monde n'a pas de PC. Il est donc essentiel de faire en sorte que les services, et notamment les services publics en ligne, soient accessibles au moyen de terminaux différents, par exemple un téléviseur ou un téléphone mobile, afin d'assurer l'inclusion de la population.

III.

Le plan d'action eEurope repose sur deux groupes d'actions qui se renforcent mutuellement. D'une part, il vise à stimuler les **services**, les **applications** et les **contenus**, couvrant à la fois les services publics en ligne et les affaires électroniques; d'autre part, il s'attaque aux problèmes des **infrastructures à large bande** sous-jacentes et aux **questions de sécurité**.

D'ici à 2005, l'Europe devrait avoir:
--

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">– des services publics en ligne modernes |
|--|

gouvernement électronique (e-government)

services d'apprentissage électronique (e-learning)

services de télésanté (e-health)

– un environnement dynamique pour les affaires électroniques (e-business)

et, pour faciliter le déploiement de ces services:

– la disponibilité massive d'un accès large bande à des prix concurrentiels

– une infrastructure d'information sécurisée

Le plan d'action comprend quatre outils distincts mais liés entre eux.

Premièrement, des **mesures de politique générale** visant à réexaminer et à adapter la législation à l'échelon européen et national, à faire en sorte qu'elle n'entrave pas inutilement le lancement de nouveaux services, à renforcer la concurrence et l'interopérabilité, à améliorer l'accès à de multiples réseaux et enfin, à démontrer l'engagement des responsables politiques. eEurope 2005 recense les domaines où l'action publique peut apporter une valeur ajoutée et se concentre par conséquent sur un ensemble limité d'actions dans des domaines prioritaires. Voici quelques-uns des objectifs clés:

- connecter aux réseaux à large bande les administrations, les écoles, les centres de soins de santé
- rendre les services publics interactifs, accessibles à tous, sur différentes plateformes
- fournir des services de santé en ligne
- supprimer les obstacles au déploiement des réseaux à large bande
- réexaminer la législation qui concerne les affaires électroniques
- créer une task-force pour la cybersécurité

Deuxièmement, eEurope facilitera l'échange d'expérience, de **bonnes pratiques** et de projets de démonstration, mais aussi la mise en commun des leçons à tirer des échecs. Des projets seront lancés afin d'accélérer le déploiement d'application et d'infrastructures de pointe.

Troisièmement, les mesures de politique générale feront l'objet d'un suivi et seront mieux orientées grâce à l'**évaluation comparative** des progrès obtenus dans la réalisation des objectifs et des politiques mises en œuvre à l'appui de ces objectifs.

Quatrièmement, une **coordination générale des politiques existantes** débouchera sur des synergies entre les actions proposées. Un groupe de pilotage permettra d'avoir une meilleure vue d'ensemble des actions en cours et d'assurer un bon échange d'informations entre les décideurs politiques nationaux et européens et le secteur privé. Ce groupe rendrait également possible la participation des pays candidats à l'adhésion à un stade précoce.

IV.

Le présent plan d'action propose aux États membres de prendre certains engagements ambitieux. Il invite le secteur privé à collaborer avec la Commission et les États membres pour atteindre les objectifs d'eEurope. Il définit les initiatives que la Commission prendra ou est disposée à prendre. D'une manière générale, le plan d'action plante le décor d'une approche coordonnée des politiques européennes sur les questions liées à la société de l'information. La place du plan d'action eEurope comme élément-clé de la stratégie de Lisbonne devrait être confirmée. S'il est couronné de succès, ce plan aura un impact considérable sur la croissance et la productivité, l'emploi et la cohésion sociale en Europe.

Le Conseil européen de Séville devrait approuver un plan d'action et inviter le Conseil et le Parlement à adopter dans les meilleurs délais les instruments législatifs et budgétaires afin de le mettre en œuvre.